

Mobilité électrique

8 juin 2020 par [Mancaux Fiches pratiques](#) 160 visites



Description brève

Afin de limiter nos émissions de GES liés à l'usage de véhicules de services et d'inciter les salariés à l'acquisition d'un véhicule électrique, une première phase de mise en place d'IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques) a été lancée à la fin 2019.

- Deux bornes doubles ont été installées à l'entrée du campus avec, respectivement, 2 x 22kW et 2 X7 kW.
L'IRVE de 2 x 22kW est dédiée à deux véhicules de services électriques ZOE pour les déplacements des collaborateurs sur les différentes antennes de l'UPVD.
L'IRVE de 2 x 7kw est dédiée au véhicule de la vaguemestre et d'un visiteurs possesseur d'un véhicule électrique.
Le choix du véhicule du président s'est orienté vers un véhicule hybride.
- Deux bornes doubles de 7kW ont été installées dans le campus afin de permettre aux salariés de l'UPVD de recharger leurs véhicules durant la période de travail à un tarif incitatif. Un paiement direct à partir de la carte professionnelle est possible.

Le contexte

Ce projet entre dans le cadre de la politique globale de Qualité mise en place par l'établissement. Il a des objectifs liés à la démarche Développement durable et responsabilité sociétale, dans l'objectif de gérer au mieux le parc de véhicules à la fois locaux et globaux.

L'objectif

Réduire l'empreinte carbone par le remplacement des véhicules fonctionnant aux énergies fossiles par des véhicules électriques ainsi que la mise en place d'IRVE pour les véhicules de Sce et les salariés/visiteurs

Les porteurs du projet

Présidence - DPLS - DDRS /Qualité - Sce technique, DAF

L'équipe opérationnelle

Xavier PY, Nicolas Marty, Serge Lacour, Nicolas Dorandeu, Sabine Benezet, José Jorda, Jean-Louis Blasi, Jean-Luc Mamar, Charley Darbousset, Jean-Marie Mancaux.

Les résultats attendus

- Impact environnemental : - 600kg Equ. Carbone/Véhicule/an
- Impact économique : - 900 €/Véhicule/an



Développement Durable & Responsabilité Sociétale

Initiative du président de l'UPVD au printemps 2019 - Subventions de la région Occitanie (IRVE) financement interne.

Étapes : situation et diagnostic, choix véhicules, choix IRVE et implantation, visites techniques puis offres, analyses des offres puis choix, mise en œuvre/ VRD, mise en Sce IRVE, réception véhicules, formation collaborateurs.

Éléments facilitateurs pour l'initiative

Initiative de la présidence, subventions, primes à la casse pour l'achat de véhicules électriques, parc de véhicules à renouveler.

Freins, difficultés rencontrées et solutions

Budget, complexité des offres commerciales et connaissances du secteur, pertinence de la démarche.

Priorisation de l'investissement, analyse du contrôleur de gestion de l'UPVD (Charley Darbousset), DAF, conseil auprès des acteurs régionaux.

Bilan

La crise sanitaire actuelle ne nous permet pas d'avoir un aperçu représentatif pour le moment.

Les résultats attendus :

- Impact environnemental : - 600kg Equ. Carbone / Véhicule / an
- Impact économique : - 900 € / Véhicule / an

Commentaires

Phase 1 du renouvellement du parc de véhicules de services.

Dans le futur, il serait pertinent de fournir l'énergie (pour tout ou partie) nécessaire aux rechargements des véhicules électriques par production EnR (solaire)

Voir en ligne : [Mobilité douce](#)

[Contacter l'auteur](#)

Informations générales

- Institution : Université Perpigna Via Domitia (UPVD)
- Contact : DPLS - jean-marie.mancaux@univ-perp.fr VP Qualité - nicolas.marty@univ-perp.fr
- Axe : Stratégie et gouvernance
- Domaine d'action : Transport - énergie - environnement
- Partenaires : Région Occitanie - Ets ZE Watt
- Échelle territoriale : Région
- Budget : IRVE : 22 k€ - Véhicules : LLD
- Direction en charge du projet dans l'établissement et contact : DPLS - jean-marie.mancaux@univ-perp.fr
- Licence : [CC by-sa](#)